
JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Du Mardi 24 Juillet 1792.

MM. les souscripteurs à ce journal, dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveler, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans le service.

M É L A N G E S.

AUX RÉDACTEURS.

MESSIEURS, plus je lis de papiers nouvelles, plus mes idées s'embrouillent et se confondent. — On convient assez généralement que vers la fin de septembre certaine assemblée ne décrètera plus ; mais on n'est pas encore d'accord sur les intentions des puissances ou sur les moyens qu'elles employeront pour rétablir l'ordre en France.

L'un prétend qu'afin de procéder *légalement*, l'empereur, le roi de Prusse, les princes d'Allemagne, etc. se réuniront à Mayence pour délibérer sur les moyens de rétablir la paix et la tranquillité dans toute l'Europe. Tous les souverains seront appelés pour former ce congrès, auquel les frères du roi de France ne seront admis que sur le refus de Louis XVI. La réponse de ce prince, quelle qu'elle soit, prouvera qu'il n'est pas libre, et autorisera conséquemment les puissances à se servir de toutes leurs forces pour rompre ses fers. Je crois volontiers que les rois de Prusse et de Hongrie auront une entrevue à Mayence, mais je vous avouerai que leur manière *légal* de procéder n'est point du tout de mon goût. Outre qu'elle entraîneroit nécessairement des longueurs que les circonstances ne permettent plus, c'est qu'elle seroit insuffisante pour *légaliser* l'entrée des puissances sur le territoire français, si elle ne l'étoit d'avance par des motifs beaucoup plus graves. Faut-il donc encore de nouvelles preuves de la captivité de Louis XVI ? Son absence du nouveau

congrès prouveroit-elle d'ailleurs qu'il est captif. Le roi de Dannemark, l'impératrice de Russie, les rois de Suède, d'Espagne, etc. s'y trouveront-ils en personne ? Non sans doute, et il ne sera pas prouvé pour cela qu'ils ne sont pas libres. Ils pourront, dirait-on, y envoyer des chargés de pouvoirs ; Louis XVI en enverra aussi, et voilà un congrès qui sera encore *tenant* à la fin de l'été. Je ne sais si l'on employera les formalités ; mais ce que je sais, c'est qu'en ce cas nous sommes le jouet des puissances, et qu'il ne nous reste d'autres ressources que de nous faire jacobins.

Un autre journaliste, estimable d'ailleurs par les sentimens qu'il professe, croit que l'intention de François II est de *faire tout par les généraux constitutionnels*, si tout peut se faire par eux. Lafayette a déjà son *diplôme* de pardon et de sûreté dans sa poche. Il sera duc, maréchal de France et ambassadeur à Vienne pendant deux ans, afin de lui sauver les désagrémens inséparables de son existence en France pendant les premières années. Lukner conservera ses titres et sera renvoyé dans son pays. Tout cela est le résultat des menées *des monarchiens, monarchistes et royalistes anti-princes*. Ainsi, les rois de Prusse et de Hongrie n'ont mis toute l'Allemagne en mouvement, et rassemblé des forces formidables sur nos frontières, que pour *anéantir les parlemens et le clergé, et paralyser la noblesse* ; que pour nous donner deux chambres, et faire premier ministre M. de Breteuil, que ce même journaliste place toujours à Bruxelles, et qu'il appelle le grand

directeur des monarchiens. Je n'ai point une crédulité assez robuste pour ajouter foi à de pareils projets ; et je ne puis croire que les rois de Prusse et de Hongrie, qui peuvent se couvrir de gloire, en replaçant sur le trône un monarque vertueux et infortuné, aillent au contraire se déshonorer aux yeux de l'Europe et de la postérité, en forçant ce prince malheureux de river lui-même ses fers. Croyons que c'est se forger des monstres pour avoir le mérite de les terrasser.

Brissot insinue que le duc de Brunswick pourroit bien s'emparer de la couronne de France ; mais cette insinuation perfide et grossière n'abusera personne. D'autres feuilles enfin, publient déjà les bases du manifeste qui doit paroître. Les personnes les mieux instruites de ce qui se passe au-delà du Rhin, assurent, avec raison, que ce manifeste n'est pas connu.

Encore quelques jours, et il sera levé le voile qui couvre nos craintes et nos espérances. — Les jacobins soutiennent leur cause avec des poignards ; les monarchiens combattent avec la plume ; 25 à 50 mille émigrés s'avancent pour faire la guerre au deux partis avec l'épée ; et j'aime à croire que l'épée des Condé, des Broglie, des Bouillé, des Castrie, ne rentrera point dans le fourreau qu'elle n'ait triomphé de toutes les sectes. Je suis, etc.

J A C O B I N S.

Caquets des 18 et 20 juillet.

La grosse joie des frères annonce l'arrivée de M. Manuel, qui entre gravement et se place, par complaisance, sur le fauteuil du président : M. Chambertois invite la société à ménager les poumons délicats de l'aimable convalescent : en effet, messieurs, dit M. Manuel, ma santé souffre des dangers de la patrie ; la patrie me paroît être un malade à qui on ne peut plus faire prendre des remèdes ; mais il lui reste un bon tempérament et une immense ressource, celle de la nature ; ici la nature est le peuple, et c'est lui qui doit faire la dernière consultation. (On s'écrie : voilà une belle comparaison, ça !) M. Manuel veut que le gros bourdon de Notre-Dame fasse rassembler tous les citoyens de Paris au Champ-de-Mars, pour qu'ils délibèrent une bonne fois sur leurs vrais intérêts. Un jardinier fleuriste, qui s'annonce sans culottes du faubourg Saint-Antoine apporte un gros bouquet à M. Ma-

manuel, qui l'embrasse fraternellement, et dit à la société qu'il lui offre ce bouquet pour lui rappeler que ces fleurs doivent rapporter des fruits. (Les tribunes se pâment de joie.) Quelques citoyens patriotes de la section d'Henri IV ont donné un diner fraternel aux fédérés du Calvados, dans le jardin des jacobins, pour être plus près, disent-ils, du sanctuaire du patriotisme. M. Manuel leur fait un petit compliment fort joli, et qu'il termine encore par un trait d'esprit : convenez, leur dit-il, que cette salle, ouverte à tous les patriotes, offre un spectacle bien plus beau que le château des Tuileries, fermé par les verrous du despotisme ? (Ah ! c'est vrai ! c'est bien vrai !) Des députés du club jacobite de Nîmes viennent pérorer : M. Manuel en prend occasion de dénigrer le directoire de leur département, qui ressemble à bien d'autres : la vue des patriotes, dit-il, fait sur eux l'effet d'une étoffe rouge sur certains animaux. (Gros rires.) M. Baumier annonce que demain on n'aura pas le décret d'accusation tant souhaité contre Lafayette ; un membre des plus distingués de l'assemblée nationale lui a paru être très-opposé à cette mesure. — Nommez ce membre ; nommez, nommez donc ! — C'est M. Vergniaud. — Ah ! — Si vous avez peu à compter sur les talens et la vertu de M. Vergniaud, vous devez compter sur les talens et la vertu de M. Brissot, qui a pris ici l'engagement formel de démontrer à l'assemblée nationale que le décret d'accusation est indispensable.

Un vétéran de Dijon propose d'engager les sections à convoquer les citoyens pour jeudi prochain 26 : la réunion se feroit au Champ-de-Mars, pour y arrêter trois adresses, l'une au peuple français, l'autre aux peuples nos voisins, et la troisième à l'assemblée nationale. Cette proposition importante sera mise à l'ordre du jour pour être discutée dimanche. Un fédéré annonce que, depuis deux jours, la porte des Tuileries est entièrement fermée aux fédérés : on lui a même assuré que le château est rempli de chevaliers de S. Louis, de gens suspects, et qu'on y a transporté du canon. M. Tallien s'étonne qu'un fédéré, un patriote fasse attention à une pareille vétille. Qu'importe aux patriotes, dit-il, que la cour ouvre ou ferme les portes de son antre ? l'air qu'on y respire ne leur convient pas, etc. On passe à l'ordre du jour. On écrit à M. Charles, de Nîmes, que vingt-deux prêtres ont été pendus à Arles. M. Tallien prouve qu'après avoir obtenu le retour de M. Pétion, ce n'est qu'un demi succès, si l'on

n'obtient pas très-promptement le rappel de M. Manuel : car , dit-il , s'il est important d'avoir à la municipalité *une Minerve avec sa pique* , il n'est pas moins important d'y avoir un *Hercule avec sa massue* , pour nettoyer ces étables d'Augias... « La *Minerve avec sa pique* , c'est M. Pétiou apparemment : quant à l'*Hercule* , tout le monde nomme M. Manuel. (La belle phrase !)

M. Fort , membre de la société , est prévenu d'assassinat , et conséquemment traduit devant la police correctionnelle ; il demande des défenseurs officieux. Débat à ce sujet. M. Pepin affirme que le 13 ou le 14 août dernier , M. Fort s'est colleté avec un particulier , et qu'on l'accuse de lui avoir donné des coups de couteau. Malgré les observations de M. Pépin , la société nomme pour défenseurs de M. Fort , MM. Terrason et Dufourny. Des jacobins d'Orléans viennent prier leurs frères , qui sont membres de l'assemblée nationale , de leur obtenir la parole , dans cette assemblée , pour dénoncer les prisons d'Orléans , où les prisonniers s'amuseut comme des ci-devant rois. On sait que les jacobins ont procuré à leurs frères d'Orléans , le plaisir de porter leur vœu à l'assemblée nationale. Trois habitués des tribunes , savoir deux domestiques et une cuisinière , envoient trois assignats de cinq livres pour subvenir aux besoins des fédérés : ils regrettent , écrivent-ils , de n'avoir pas de plus grands moyens à offrir pour expier l'aristocratie impudente de leurs maîtres , dont ils sont continuellement témoins. M. Robertspierre bavarde sur les dangers de la patrie , et sur les moyens de la sauver. Il termine son très long discours par engager les patriotes à attendre , du tems et des fautes de leurs ennemis , le succès que doit finir par obtenir le parti de *l'humanité , de la raison et de la philosophie*. On annonce qu'il vient de se faire , au Palais-Royal , un *auto-da fe patriotique* des arrêtés des divers départemens et autres proclamations sur la journée du 20 juin , etc. Enfin , à dix heures , le président donne la clef des champs aux estimables apôtres de *la raison , de la philosophie* , et sur-tout de *l'humanité*.

Paris , 24 juillet.

Le moment est arrivé où de grands crimes vont être commis par des hommes qui malheureusement n'ont d'autre perspective que l'échaffaud , s'ils n'assurent , par toute sorte

de moyens , le succès de leurs affreux projets. Il paroît constant que le roi va être incessamment suspendu , que l'assemblée va se déclarer convention nationale , et que la constitution va être renversée par ceux mêmes qui ont juré solennellement de la maintenir. Tous les clubs vont établir , dans chaque département , une commission centrale , afin de correspondre rapidement entr'eux , et de travailler à former une république fédérative. Ce n'est plus dans l'ombre que les factieux trament leurs complots ; ils agissent ouvertement , et les clubs de plusieurs villes ont énoncé clairement leur vœu à ce sujet.

La capitale tremble de nouveau pour jeudi. Dimanche , il devoit y avoir un repas civique sur la place de la Bastille , mais il a été remis au jeudi 26 , sous prétexte qu'on ne vouloit pas qu'il concourût avec la proclamation qui déclare la patrie en danger ; mais la vraie raison , c'est qu'on attendoit dimanche les Marseillois , qui ne peuvent arriver que mercredi ou jeudi matin. Ils sont au nombre de 6 à 700 , avec trois pièces de canon. En passant à Lyon , ils se sont rendus au spectacle , où ils ont chanté des couplets exécrables contre le roi et la famille royale. Le lendemain (16) ils répétèrent les mêmes blasphèmes dans le café ture , place de Louis-le-Grand. Mais de braves grenadiers , accompagnés de M. Lamollière leur capitaine , leur ont imposé silence. Plusieurs d'entr'eux ont commis quelques excès chez un libraire ; ils ont tranché , à coups de sabre , un carton qui servoit d'enseigne , avec ces mots : *almanach royal*.

Mercredi l'on doit signer au Champ-de-Mars une pétition , où l'on demande la destitution du roi.

ASSEMBLÉE-NATIONALE-LEGISLATIVE.

Séance du lundi 23 juillet.

Un fédéré écrit au président une lettre , dans laquelle il se plaint que les intentions de la plupart d'entr'eux ont été calomniées. Il est vrai , ajoute-t-il , que des factieux veulent que nous soyons les instrumens de leur ambition ; mais leurs projets nous font horreur. Je vous écris au nom de 60 de mes camarades , *tous honnêtes gens*.

Cette lettre est signée *Picard*. L'assemblée a décrété que si la signature étoit véritable la lettre seroit imprimée.

Le ministre de la guerre a , comme nous l'avons annoncé , il y a 10 à 12 jours , donné

le commandement du nord à M. Lafayette. l'armée du centre et celle du Rhin sont commandées par M. Lukner, afin qu'il y ait plus d'ensemble, plus d'accord dans les mouvemens. Tel est le motif que M. Lajard a allégué, pour justifier ces changemens. Il a annoncé en outre que dix mille Autrichiens étoient postés entre Bavaï, Tenières et Malplaquet. (Cette position est de la dernière importance.) Un membré, M. Gossuin, donne des détails encore plus alarmans. MM. Lacroix et Cambon se plaignent, à cette occasion, du pouvoir exécutif, des ministres et des généraux. MM. Lafayette et Lukner, ajoute le dernier, sont venus successivement à Paris : M. de Montesquiou, général de l'armée du midi, vient de s'y rendre aussi. Il se plaint de ce qu'on lui enlève ses troupes, et ses plaintes sont fondées.

Sur la motion de M. Lasource l'assemblée ordonne que sa commission extraordinaire lui fera un nouveau rapport sur les moyens de sauver la patrie.

Des incendiaires, dans le sens *physique* de ce mot, ont mis le feu à un des magasins des hôpitaux militaires de Valenciennes. Plusieurs effets de campement ont été la proie des flâmes. On n'a pas encore découvert les coupables auteurs de cet incendie.

Le ministre des affaires étrangères a notifié à l'assemblée nationale que le roi de Sardaigne accédoit à la ligue, formée par les deux premières puissances de l'Allemagne. Il refuse constamment, ajoute le ministre, de recevoir aucun ambassadeur français. Messieurs, s'écrie M. Brissot, le ministre vous a trompé dans le dernier compte qu'il vous a rendu. Il a dit que les troupes de la Savoie ne se montoient qu'à onze mille hommes, et M. Montesquiou atteste que ces troupes sont au nombre de 56 mille hommes, sans y comprendre 10 mille Napolitains, promis par le roi de Sicile. Je crois que nous devons charger la commission extraordinaire, dit M. Kersaint, d'examiner si le roi ne doit pas être déchu. A peine ce républicain farouche avoit fini de parler, que des fédérés des quatre-vingt-trois départemens ont été annoncés par le président. Ils ont demandé qu'on délibérât, séance tenante, sur la suspension du pouvoir exécutif, et qu'il fût formé une convention

nationale. M. Lafond-Ladebat, qui succède à M. Aubert-Dubayet dans la présidence, a répondu comme M. Vaublanc, qu'on trouveroit dans la constitution des moyens de salut. Les fédérés ont été reçus dans la salle au bruit des applaudissemens, et leur pétition confiée au comité de sûreté générale.

MM. Lamorlière, Biron et Victor Broglie, généraux de l'armée du Rhin, écrivent que le danger est imminent, et qu'ils ont mis le sixième des citoyens actifs du département en état de réquisition permanente, ce qui, au lieu de 47 mille hommes, en fournit tout-à-coup 87 mille. Il a été décrété ensuite, sur la motion de M. Guiton, que tous les ministres seroient *solidairement* responsables. Nous avons négligé quelques objets peu importans de cette séance : nous les reprendrons demain.

BOURSE du samedi 23 juillet.

Actions des Indes de 2500 liv. à 2030, 27½, 25, 20, 15
Idem. de 21, à
Idem. de 8, à
Idem. de 25, à
Billets d'Emprunt, à 440, 36
Emp. de Déc. 1782, de 100 mill.
Emp. de Déc. 1784, de 125 mill. à 1½, 1½, 1½, 1½, 1½ P.
Sortie
Emp. de 80 mill. avec bulletin
Idem. Quittances sans bullet., à 1½ P.
Idem. en Quittances à sorties 1½ ben.
Bulletins dudit Emprunt, à
Idem sorti
Reconnoiss. de Bulletins, à
Idem sortie
Lots des hôpitaux,

Act. nouv. des Ind. à 926, 20, 21, 22, 24, 25, 24
Act. Caiss. d'Esc. à 3715, 12, 10
Demi. Act. de Caisse 1850, 48, 45, 49
Eaux de Paris, à
Emp. de Nov. à 5 pour 0, à
Emp. de Nov. 1787, de 120 mill. à 4 pour 0, à
Emp. de 80 mill. d'Août 1789. 89, 8¼ pert.
Assur. contre les incen. 410, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 4
Assur. à vie, à 440, 35, 36, 37, 37, 34, 33, 32, 31, 30
Paiement des Rentes de l'Hôtel-de-ville. lett. A.

Changes étrangers, à 90 jours de date.

Amsterdam 32½	Cadix, 24 l. 15 s.
Hambourg, 312	Gènes. 158 à 59
Londres, 17½	Livourne. 162 à 70
Madrid, 24 l. 15 s.	Lyon, paiement pàq. 1¼ p

L'Abonnement de ce Journal, qui paroît tous les jours, est de 30 liv. pour Paris et 36 liv. pour la Province, port franc. Le Bureau est rue Neuve Saint-Augustin, Hôtel de la Correspondance.